

**BAREMES DE REMUNERATION POUR COPIE PRIVEE
APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2026 (Hors Taxes – TVA non applicable)**

Smartphones & Téléphones mobiles	Appareils neufs	Appareils reconditionnés* à compter du 1er juillet 2021
Capacité nominale d'enregistrement	Rémunération en euros	Rémunération en euros
Jusqu'à 135 Mo	0.50 €	0.30 €
Supérieure à 135 Mo et inférieure ou égale à 537 Mo	1.50 €	0.90 €
Supérieure à 537 Mo et inférieure ou égale à 2 Go	2.50 €	1.50 €
Supérieure à 2 Go et inférieure ou égale à 8 Go	4.00 €	2.40 €
Supérieure à 8 Go et inférieure ou égale à 16 Go	8.00 €	4.80 €
Supérieure à 16 Go et inférieure ou égale à 32 Go	10.00 €	6.00 €
Supérieure à 32 Go et inférieure ou égale à 64 Go	12.00 €	7.20 €
Au-delà de 64 Go	14.00 €	8.40 €

* Un téléphone mobile reconditionné permettant d'écouter des phonogrammes ou de visionner des vidéogrammes au sens des décisions de la Commission de la copie privée est un appareil d'occasion au sens de l'article L.321-1 du code de commerce qui fait l'objet d'une mise en circulation après avoir subi des tests portant sur ses fonctionnalités afin d'établir qu'il répond aux obligations légales de sécurité et à l'usage auquel le consommateur peut légitimement s'attendre, ainsi que, s'il y a lieu, une ou plusieurs interventions afin de lui restituer ses fonctionnalités, telles que notamment ses capacités d'enregistrement

Tablettes média* & Tablettes PC**	Appareils neufs	Appareils reconditionnés* à compter du 1 ^{er} juillet 2021
Capacité nominale d'enregistrement	Rémunération en euros	Rémunération en euros
Jusqu'à 16 Go	8.00 €	5.20 €
Supérieure à 16 Go et inférieure ou égale à 32 Go	10.00 €	6.50 €
Supérieure à 32 Go et inférieure ou égale à 64 Go	12.00 €	7.80 €
Au-delà de 64 Go	14.00 €	9.10 €

* Tablettes tactiles avec fonction baladeur avec ou sans clavier détachable (mais non attaché) équipées des logiciels d'exploitation iOS, Android & Windows RT

** Tablettes tactiles avec ou sans clavier détachable (mais non attaché) équipées des logiciels d'exploitation Windows 8.1 et des versions ultérieures.

*** Une tablette tactile multimédia reconditionnée au sens des décisions de la Commission de la copie privée est un appareil d'occasion au sens de l'article L.321-1 du code de commerce qui fait l'objet d'une mise en circulation après avoir subi des tests portant sur ses fonctionnalités afin d'établir qu'il répond aux obligations légales de sécurité et à l'usage auquel le consommateur peut légitimement s'attendre, ainsi que, s'il y a lieu, une ou plusieurs interventions afin de lui restituer ses fonctionnalités, telles que notamment ses capacités d'enregistrement.

Clés USB

Capacité nominale d'enregistrement	Rémunération en euros
Jusqu'à 8 Go inclus :	1.00 €
Supérieure à 8 Go et inférieur à 16Go inclus	1.50 €
Supérieure à 16 Go et inférieur à 32Go inclus	2.00 €
Supérieure à 32 Go et inférieur à 64Go inclus	2.80 €
Supérieure à 64 Go et inférieur à 128 Go inclus	3.40 €
Supérieure à 128 Go et inférieur à 256 Go inclus	4.00 €
Supérieure à 256 Go	4.60 €

Cartes mémoires

Capacité nominale d'enregistrement	Rémunération en euros
Jusqu'à 8 Go inclus :	1.00 €
Supérieure à 8 Go et inférieur à 16Go inclus	1.50 €
Supérieure à 16 Go et inférieur à 32Go inclus	2.00 €
Supérieure à 32 Go et inférieur à 64Go inclus	2.80 €
Supérieure à 64 Go et inférieur à 128 Go inclus	3.40 €
Supérieure à 128 Go et inférieur à 256 Go inclus	4.00 €
Supérieure à 256 Go	4.60 €

Disques durs externes standards / SSD / NAS & NDAS desktop***

Capacité nominale d'enregistrement	Rémunération en euros
Inférieure à 5 To	6,00 €
Supérieure ou égale à 5 To et inférieure à 10 To	10,00 €
A partir de 10 To	15,00 €

*** « Supports de stockage externes utilisables directement avec un micro-ordinateur personnel, c'est-à-dire sans qu'il soit nécessaire de leur adjoindre un équipement complémentaire hormis les câbles de connexion et d'alimentation » sont inclus dans cette catégorie les disques durs externes USB et FireWire, les SSD et les disques durs externes NAS et NDAS de salon (desktop).

Supports d'enregistrement analogiques

Support	Durée d'enregistrement	Rémunération en euros
Cassette audio	Pour 100 heures (soit 0,43 € pour une C90)	28,51 €
Cassette vidéo	Pour 100 heures (soit 1,29 € pour une E180)	42,84 €

Baladeurs & appareils de salon MP3

Capacité nominale d'enregistrement	Rémunération en euros par Giga Octet (€/Go)
Jusqu'à 8 Go	1,50 €/Go
Au-delà de 8 Go et jusqu'à 32 Go	1,00 €/Go
Au-delà de 32 Go	32,00 € forfaitaire

Baladeurs MP4

Capacité nominale d'enregistrement	Rémunération en euros par Giga Octet (€/Go)
Jusqu'à 4 Go	1,50 €/Go
Au-delà de 4 Go et jusqu'à 8 Go	0,88 €/Go
Au-delà de 8 Go et jusqu'à 16 Go	0,50 €/Go
Au-delà de 16 Go et jusqu'à 32 Go	0,35 €/Go
Au-delà de 32 Go et jusqu'à 96 Go	0,33 €/Go
Au-delà de 96 Go	31,68 € forfaitaire

Supports d'enregistrement numériques amovibles

Support	Durée ou capacité d'enregistrement	Rémunération en euros
CD data	Pour 100 000 Mo (soit 0,35 € pour 700 Mo)	50,00 €
DVD data	Pour 100 Go (soit 0,90 € pour 4,7 Go)	19,15 €
Minidisks et CD R Audio	Pour 100 heures (soit 0,56 € pour 74 mn)	45,73 €
Disquettes MFD 3' 1/2	Pour 1,44 Mo	0,015 €
DVHS	Pour 100 heures (soit 3,77 € pour 180 mn)	125,77 €

GPS ou autoradio intégré nativement à un véhicule, permettant le stockage sur une mémoire dédiée de fichiers musicaux *

Capacité nominale du support de stockage dédié à la lecture de phonogrammes	Rémunération en euros par Giga Octet (€/Go)
Toutes capacités	1,25 €/Go

*Mémoires et disques durs dédiés à la lecture d'œuvres fixées sur des phonogrammes intégrés à un système de navigation et/ou à un autoradio destiné à un véhicule automobile

Document non contractuel.

Se référer aux décisions de la Commission copie privée publiées au JORF

<https://www.culture.gouv.fr/nous-connaître/organisation-du-ministère/commission-pour-la-remuneration-de-la-copie-privee>

Décodeurs, téléviseurs, enregistreurs ou box (à disque dur ou mémoire intégrée) dédiés à l'enregistrement de programmes audiovisuels ou multimédia.

Capacité nominale de stockage	Rémunération en euros
Jusqu'à 8 Go	10.00 €
Au-delà de 8 Go jusqu'à 20 Go	13.50 €
Au-delà de 20 Go jusqu'à 40 Go	15.00 €
Au-delà de 40 Go jusqu'à 80 Go	16.50 €
Au-delà de 80 Go jusqu'à 160 Go	19.50 €
Au-delà de 160 Go jusqu'à 250 Go	22.50 €
Au-delà de 250 Go jusqu'à 320 Go	25.50 €
Au-delà de 320 Go jusqu'à 500 Go	28.50 €
Au-delà de 500 Go jusqu'à 1000 Go	30.00 €

*Mémoires et disques durs intégrés à un téléviseur, un enregistreur ou un boîtier assurant l'interface entre l'arrivée de signaux de télévision et le téléviseur (décodeur ou «box») et comportant une fonctionnalité d'enregistrement numérique de vidéogrammes, et supports de stockage externes dit «multimédia» qui sont intégrés ou reliés à un boîtier assurant l'interface entre l'arrivée de signaux de télévision et un téléviseur et qui ne sont pas exclusivement dédiés à l'enregistrement de vidéogrammes («box» à disque dur ou à mémoire de stockage multimédia)

Supports assujettis vendus en bundle ou en offre de complément

- I. Les supports d'enregistrement vendus sous le même emballage qu'un appareil d'enregistrement ou vendus avec un appareil sous plusieurs emballages sertis ensemble, constituant ainsi un lot unique dénommé « offre groupée (bundle) », ainsi que ceux commercialisés, de façon séparée ou groupée, manifestement destinés à être utilisés avec un appareil d'enregistrement dont ils constituent le complément (« offre de complément ») sont assujettis à la rémunération pour copie privée en vigueur pour les capacités d'enregistrement lorsque celles-ci sont intégrées aux dits appareils, le tarif applicable étant déterminé en considération de la capacité totale d'enregistrement disponible résultant de la capacité d'enregistrement éventuellement déjà intégrée dans l'appareil et de celle du support d'enregistrement.
- II. Ne sont pas assujettis à la rémunération pour copie privée les supports d'enregistrement vendus en « offre groupée (bundle) » ou en « offre de complément » avec des appareils dont les capacités d'enregistrement éventuellement intégrées ne sont pas elles-mêmes susceptibles d'être assujetties à cette rémunération.

Services de Npvr *

Services par lesquels les éditeurs de services de télévision ou leurs distributeurs, au sens de la loi no 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, fournissent à une personne physique, par voie d'accès à distance, la reproduction à usage privé d'œuvres à partir d'un programme diffusé de manière linéaire par cet éditeur ou son distributeur, sous réserve que cette reproduction soit demandée par cette personne physique avant la diffusion du programme ou au cours de celle-ci pour la partie restante.

Capacité de stockage maximale offerte par le Service				Tarif RCP en €/ mois et par abonné ou par utilisateur
Si capacité de stockage exprimée en Go		Si capacité de stockage exprimée en Heures		
À partir de	Jusqu'à (y inclus)	À partir de	Jusqu'à (y inclus)	
-	8.00	-	8.00	0,2100 €
8.00	20.00	8.00	20.00	0,2625 €
20.00	40.00	20.00	40.00	0,2825 €
40.00	80.00	40.00	80.00	0,3000 €
80.00	160.00	80.00	160.00	0,4167 €
160.00	250.00	160.00	250.00	0,5000 €
250.00	320.00	250.00	320.00	0,6250 €
320.00	500.00	320.00	500.00	0,7500 €

Document non contractuel.

Se référer aux décisions de la Commission copie privée publiées au JORF

<https://www.culture.gouv.fr/nous-connaître/organisation-du-ministère/commission-pour-la-rémunération-de-la-copie-privée>